



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

grand débat national

Question au Gouvernement n° 1540

Texte de la question

GRAND DÉBAT NATIONAL

M. le président. La parole est à M. Dominique Potier.

M. Dominique Potier. Permettez-moi, mes chers collègues, en tout premier lieu, de rendre hommage, en votre nom à tous, aux sapeurs-pompiers ayant donné leur vie à la fin de la semaine précédente. *(Mesdames et messieurs les députés se lèvent et applaudissent longuement - Les membres du Gouvernement applaudissent également.)*

Permettez-moi également, au nom des députés de Meurthe-et-Moselle, de Lorraine et – j'en suis certain – de vous tous, d'avoir une pensée émue pour l'équipage du Mirage 2000D de la base aérienne 133 Nancy-Ochey qui s'est écrasé mercredi dernier. Tous sont des figures de la République. *(Applaudissements.)*

Je remercie les membres du Gouvernement de leurs gestes et de leurs attitudes à l'égard des communautés professionnelles et militaires affectées.

Ces figures de la République nous obligent à une certaine hauteur, en ce début d'année. J'annonce donc avec force et clarté que les membres du groupes Socialistes et apparentés ont pris la décision de s'engager pleinement, avec exigence et vigilance, dans le grand débat national. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

La situation nous l'impose. Nous le ferons avec vigilance. Nous le ferons pour écouter les Français, pour porter leur parole et pour formuler nos propositions.

Nous le ferons avec exigence, car deux interrogations nous taraudent. La première porte sur le fond. Que viennent faire l'immigration et la laïcité dans un débat de deux mois, alors même que la crise est sociale, fiscale et territoriale ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et FI ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LT.)*

Deuxième interrogation : pourquoi avoir exclu des sujets aussi importants que la réforme du capitalisme financier, dont le Président de la République a souhaité que nous sortions lors des vœux qu'il a adressés aux Français ?

M. Ludovic Pajot. Et l'immigration ?

M. Dominique Potier. Dans cet esprit, pourquoi avoir refusé un chantier ouvert ? Pourquoi avoir refusé, lors des débats parlementaires tenus en 2018, des propositions visant à introduire de la transparence dans les holdings

ou des écarts de revenus décents au sein des entreprises ? Et je...

M. le président. Merci, cher collègue.

La parole est à M. le Premier ministre.

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Monsieur Potier, je tâcherai de répondre à votre question, même si la loi du gong, pour ainsi dire, vous a empêché de la mener à terme. Tout d'abord, je m'associe, très sobrement et très sincèrement, aux propos que vous avez tenus au sujet des deux sapeurs-pompiers morts dans l'exercice de leur mission et des deux membres des forces armées françaises morts dans le cadre de leur entraînement – dans des circonstances certes très différentes.

En répondant tout à l'heure à Mme Gallerneau, qui m'interrogeait sur les menaces qu'elle a reçues, je n'ai pas pu m'empêcher de visualiser, comme mises en parallèle, les images de sapeurs-pompiers donnant leur vie au service des Français et celles d'imbéciles au comportement scandaleux caillassant les mêmes sapeurs-pompiers venus garantir – au service des Français – la sécurité des personnes et des biens. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM, UDI-Agir, LT et sur plusieurs bancs du groupe SOC. – M. Jean-Paul Dufrègne applaudit également.)* Monsieur Potier, je vous remercie de m'offrir la possibilité de rendre un respectueux hommage aux sapeurs-pompiers morts dans l'exercice de leur mission.

M. François Ruffin. Le pompier qui est dans le coma, ce n'est pas des cailloux qu'il a reçus mais un tir de Flash-Ball ! *(Exclamations sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur plusieurs bancs du groupe LR.)*

M. le président. S'il vous plaît, monsieur Ruffin !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. S'agissant du grand débat auquel M. le Président de la République nous a invités, je salue la décision d'y participer que vous venez d'annoncer. Il présente une utilité essentielle : faire en sorte que tous nos concitoyens, quels qu'ils soient – quels que soient leur âge, leur lieu d'habitation ou leur activité professionnelle –, puissent dire ce qu'ils souhaitent, ce qu'ils redoutent, ce qu'ils ne souhaitent pas et ce qu'ils proposent – le tout hors campagne électorale.

Bien entendu, les campagnes électorales sont des périodes de débat public, mais vous savez comme moi, monsieur Potier, qu'il est parfois difficile – reconnaissons-le – d'aborder tous les sujets à cette occasion. Des considérations de personnes ou de circonstances prennent parfois le pas sur la qualité du débat public.

M. Régis Juanico. Vous en savez quelque chose !

M. Édouard Philippe, Premier ministre. Cela peut arriver. L'objectif du grand débat portant sur les quatre thèmes identifiés par le Président de la République est de proposer aux Français de s'exprimer sur la fiscalité, sur la démocratie et la citoyenneté, sur la transition écologique et sur l'organisation des services publics.

Le Président de la République a effectivement – on utilise parfois ce terme – « cadré » le débat, afin de désigner les sujets sur lesquels les paroles et les propositions des Français, lorsqu'ils s'exprimeront, pourront donner lieu à des transformations de l'action publique. Elles seront prises en compte dans le détail de la transformation de l'action publique.

Un bon débat comporte forcément des règles et un cadre. Il ne s'agit pas de remettre en cause la forme républicaine de l'État, ni ce sur quoi le Président de la République s'est engagé lors de son élection,...

Mme Danièle Obono. Ça sert à quoi alors ?

M. Édouard Philippe, Premier ministre. ...pour une raison simple : remettre en cause les fondements mêmes

des engagements pris par le Président de la République, ainsi que par cette majorité lors de son élection, équivaldrait à nier la légitimité qui en découle.

M. Stéphane Peu. 23 % !

M. Édouard Philippe, Premier ministre . Nous allons donc ouvrir le débat. Le propre de celui-ci est d'aborder, alors même que nous ne sommes pas d'accord, non seulement nos désaccords mais aussi les sujets de fond.

Je crois au grand débat national. Comme vous, dans mes fonctions d'élu local, j'en ai organisé plusieurs. Comme vous, je sais que le débat peut faire émerger des oppositions frontales, des paroles excessives parfois,...

M. Fabien Di Filippo. Ce qui est excessif, c'est votre temps de parole !

M. Édouard Philippe, Premier ministremais aussi des consensus suffisants et indispensables pour bâtir la démocratie ainsi que les actions de demain.

Autrement dit, je me réjouis de l'organisation du grand débat national. Il est lancé ; pendant deux mois, il sera intense. J'espère que tous les Français s'en saisiront. Nous aurons l'occasion d'en préciser les détails dans le cadre de réponses ultérieures. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Dominique Potier](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1540

Rubrique : État

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 janvier 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 janvier 2019](#)